

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l' Île- D'Orléans, séance ordinaire du 11 janvier 2016, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint-Pierre de- l' Île- D'Orléans, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents:

Claude Rousseau Conseiller

Mme Caroline Turgeon Conseillère

M. François Pichette Conseiller

Mme Nathalie Vézina Conseillère

Mme Huguette Giroux Conseillère

M. Alain Dion Conseiller

### et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire- trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h00 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée.
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- a) Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2015 séance ordinaire
   b)Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2015 séance extraordinaire 19h
  - c) Suivi
- 4. Gestion financière et administrative
  - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil au 31 décembre 2015
  - b) Liste des personnes endettées pour taxes impayées au 31 -12-2015
  - c) Salaire des employés
  - d) États des revenus et dépenses au 31 décembre 2015
  - e) Approbation du décompte #1 final d'excavation Jos Pelletier (2007) inc.
- 5. Sécurité incendie
  - a) Avis de motion pour abrogation du règlement #417-2015 sur le règlement d'emprunt qui décrète une dépense et l'achat d' un camion de pompier
  - b) Boyau d'arrosage et lance pour patinoire
- Réseau routier
  - a) Guide dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence 2014-2018
- 7. Hygiène du milieu
- 8 Aménagement, urbanisme et développement
  - a) Demande à la CPTAQ pour changement de vocation.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

- b) Adoption du règlement 2015-02 sur la renumérotation civique
- c) Matières recyclable pour les aires publiques
- d) Embauche de Mme France Thibault, ing. consultante sur base horaire
- 9. Loisirs et culture
- 10. Correspondance
  - a) Lecture de la correspondance
- 11. Rapport du maire
  - a) Sur les activités mensuelles de la MRC
- 2. Rapport des comités de travail par les élus
  - 13. Affaires nouvelles
    - a) Demande de commandite du Club de la Fadoq

### Période de question du public

14. Levée de l'assemblée

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE.

### 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

## Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015.

ADOPTÉE.

# Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 à 19hres

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 à 19h.

ADOPTÉE.

### 4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

### a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau,, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses du conseil, le dépôt des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1<sup>er</sup> et le 31 décembre 2015 totalisant 162 570.30\$. **ADOPTÉE** 

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

1704-2016

1703-2016

1705-2016

1706-2016



1707-2016

1708-2016

1709-2016

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

### b) Liste des personnes endettées pour taxes impayées

Les conseillers prennent acte du dépôt de la liste des personnes endettées pour taxes non-payées de plus d'un an en date du 11 janvier 2016. La liste sera acheminée à la MRC pour la mise en vente suivant une mise à jour à la date du dépôt.

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir la liste des personnes endettées pour taxes impayées selon la date retenue par la MRC et de déléguer le directeur général/secrétaire-trésorier M. Gérard Cossette pour représenter la municipalité lors de la vente par la MRC.

ADOPTÉE.

c) Salaire des employés Reporté.

### d) États des revenus et dépenses au 31 décembre 2015

Le directeur général/secrétaire-trésorier dépose le rapport de revenus et dépenses du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015.

# e) Approbation du décompte final #1 d'Excavation Jos Pelletier (2007) inc. ainsi que la liste des travaux restant à compléter

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le décompte final #1 d'Excavation Jos Pelletier (2007) Inc. pour les travaux d'assainissement des eaux usées dans la Seigneurie et approuvé par la firme d'ingénieur SNC Lavallin Inc. au montant de 639 953.31\$ taxes incluses et la liste des travaux restant à réaliser au printemps 2016.

ADOPTÉE.

### 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

# a) Avis de motion pour abrogation du règlement d'emprunt #417-2015 décrétant une dépense et un emprunt servant à l'achat du camion de pompier

Le conseiller M. Claude Rousseau donne avis de motion qu.il présentera à une séance ultérieure l'abrogation du règlement d''emprunt #417-2015 décrétant une dépense et un emprunt servant à l'achat du camion de pompier.

### b) Boyau d'arrosage et lance pour patinoire

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter un boyau et une lance pour le service incendie au montant de 1213,10\$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE.

### 6. RÉSEAU ROUTIER

### 7. HYGIÈNE DU MILIEU

a) Guide dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence 2014-2018



1710-2016

1711-2016

1712-2016

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Le directeur général/secrétaire-trésorier dépose le guide du programme de la taxe sur l'essence 2014-2018.

### 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ÉVELOPPEMENT

a) Demande à la CPTAQ pour changement de vocation et de classe agricole

Considérant la demande pour la restauration à la ferme, exercé par l'exploitant agricole et mettant en valeur sa propre production agricole.

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de recommander la prise de connaissance du rapport de l'inspecteur en bâtiments mentionnant que la demande présentée à la C.P.T.A.Q. par l'identifiant au numéro matricule 58 91 05 0326 ne contrevient pas aux règlements municipaux sur le lot 161-P La municipalité ne comprend pas d'autres espaces disponibles ailleurs dans le territoire et hors de la zone agricole adaptés au projet en cours.

ADOPTÉE.

b) Adoption du règlement #426-2016 sur la renumérotation civique

Attendu qu'en vertu de l'article 678.0.1 du Code Municipal (Chapitre C-27.1), la MRC de l'Île-d'Orléans a déclaré sa compétence à l'égard des municipalités, constituant cette dernière, relativement au numérotage des immeubles par l'adoption du règlement numéro 2015-02;

Attendu que le règlement numéro 2015-02 a été adopté afin de mettre en œuvre le projet de renumérotation des immeubles dont le numéro civique est en lien avec le Chemin Royal et le Chemin du Bout-de-l'Île;

**Attendu** que les changements de numéros civiques sont effectifs depuis le 16 novembre 2015 et que par conséquent, le projet est complété;

**Attendu** que la MRC de L'Île-d'Orléans a abrogé le règlement numéro 2015-02 par le règlement numéro 2015-04 afin de le remplacer par un règlement administratif applicable dans chaque municipalité locale constituante de la MRC;

**Attendu** qu'en vertu de l'article 67 de la Loi sur les compétences municipales (Chapitre C-47.1) une municipalité locale peut adopter des règlements pour régir le numérotage des immeubles,

Attendu qu'un avis de motion a été régulièrement donné pour fins d'adoption du présent règlement;

En conséquence :

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 426-2016 sur la renumérotation civique.

ADOPTÉE.

c) Matières recyclable pour les aires publiques

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de 4 modèles d'ilôts de recyclage. (Logisport, soccer, parc, piscine) au montant de 276\$ x 4= 1104\$. ADOPTÉE.

5345



1713-2016

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

d) Embauche de Mme France Thibault sur base horaire

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher Mme France Thibault sur une base horaire pour un montant maximum de 5000\$.

ADOPTÉE.

#### 9. LOISIRS ET CULTURE

### 10. CORRESPONDANCE

a) Liste de la correspondance

Le maire fait la lecture de la correspondance.

### 11. Rapport du maire

a) Sur les activités mensuelles de la MRC.

Point d'information sur les décisions et orientations de la MRC.

### 12. Rapport des comités de travail des élus

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

### 13. Affaires nouvelles

a) Demande de commandites du Club de la Fadoq Reporté.

b) Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires
 Dépôt des déclarations de personnes ayant complété le formulaire

d'intérêts pécuniaires: Mesdames et Messieurs Sylvain Bergeron, Caroline Turgeon, Huguette Giroux, François Pichette, Claude Rousseau, Nathalie Vézina et Alain Dion.

## PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

La période de question commence à 21h25 et se termine à 21h30

### 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé;

En conséquence:

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance à 21 h 35.

ADOPTÉE.

1714-2016

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas aviser le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

M. Sylvain Bergeron, maire

M. Gerard Cossette

Directeur général/secrétaire- trésorier